

contact@saint-quentin-de-baron.fr

*Merci de remplir lisiblement les
renseignements demandés, de dater
et de signer le document*

ENFANT À INSCRIRE

Maternelle

Élémentaire

Féminin

Masculin

Nom.....Prénom.....

Adresse.....

Code postal.....Ville :.....

Né(e) le :...../...../..... Commune de naissance :.....Dépt.....

RESPONSABLE LÉGAL DE L'ENFANT

- Père
- Mère
- Tuteur

Nom.....Prénom.....

Adresse.....

Code postal.....Ville :.....

Né(e) le :...../...../..... Commune de naissance :.....Dépt.....

Tél domicile...../...../...../..... Tél professionnel...../...../...../.....

AUTRE RESPONSABLE LÉGAL

- Père
- Mère
- Tuteur

Nom.....Prénom.....

Adresse.....

Code postal.....Ville :.....

Né(e) le :...../...../..... Commune de naissance :.....Dépt..... Tél

domicile...../...../...../..... Tél. professionnel...../...../...../.....

AUTRES ENFANTS DÉJÀ INSCRITS

Nom.....Prénom.....Né(e) le :...../...../.....

Nom.....Prénom.....Né(e) le :...../...../.....

Nom.....Prénom.....Né(e) le :...../...../.....

RENSEIGNEMENTS UTILES POUR L'INSCRIPTION SCOLAIRE

- Vous demandez une place en périscolaire pour votre enfant.
- Une personne assure la garde de votre enfant (1).
- Vous souhaitez nous faire part d'une situation particulière vous concernant :

.....

.....

.....

.....

(1) Joindre obligatoirement un justificatif de domicile de moins de trois mois de la personne (facture de gaz, EDF, taxe d'habitation, quittance de loyer).

ENGAGEMENT DU RESPONSABLE LÉGAL

« J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements indiqués ci-dessus et m'engage à signaler à la Mairie et ou à l'école tout changement de situation de mon enfant au cours de sa scolarité ».

Saint Quentin de Baron, le...../...../.....

Signature

POUR TOUT CONTACT

Merci de retourner ou de déposer cette fiche d'inscription à la Mairie de Saint-Quentin-de-Baron.
Pour toute information relative à l'inscription de votre enfant, merci de contacter la Mairie.

Accord de Madame le Maire

Stéphanie DUPUY

Les seuls destinataires de ces informations sont les services concernés de la ville de Saint-Quentin-de-Baron et de l'Education Nationale. En application de la loi du 06 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous êtes en droit d'obtenir communication des informations nominatives recueillies et d'en demander toute rectification.